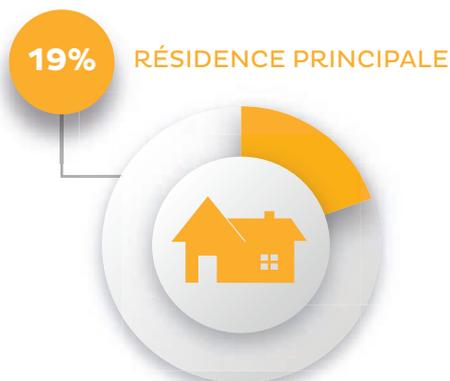


DES PRIMO-ACCÉDANTS DYNAMIQUES SUR LE MARCHÉ

En février, avec 69%, la part des primo-accédants dans la clientèle CAFPI reste élevée. Le relâchement des mesures par le HCSF et les taux très bas favorisent la présence des primo-accédants sur le marché.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

En février, l'emprunt moyen des primo-accédants est en hausse par rapport au mois précédent. En février le montant moyen emprunté était de 231 300 € sur 282 mois pour un effort consenti de 5,72 années de revenus, alors qu'en janvier les primo-accédants empruntaient en moyenne 223 900 € sur 282 mois, pour un effort consenti de 5,74 années de revenus.



ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants on observe une baisse du montant de l'emprunt à 378 200 € sur 266 mois pour un effort consenti de 6,70 années de revenus en février, contre 388 200 € sur 266 mois en janvier pour un effort consenti de 7,01 années de revenus.

231 300 €

EMPRUNT

378 000 €

5,72 années de revenus

ACQUISITION

6,7 années de revenus

80,7%

ACHAT DANS L'ANCIEN

87,4%

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

223 900 € / 282 MOIS

JANVIER

231 300 € / 282 MOIS

FÉVRIER

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AUGMENTE AVEC **231 300 €** SUR 282 MOIS.



ACCÉDANTS

JANVIER

388 200 € / 266 MOIS

FÉVRIER

378 200 € / 266 MOIS

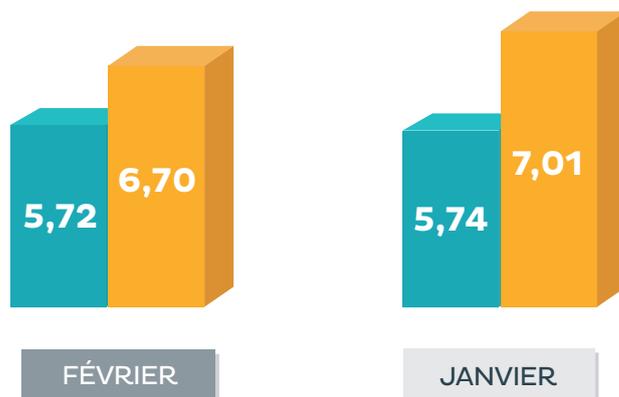
CHEZ LES ACCÉDANTS, IL BAISSÉ AVEC **378 200 €** SUR 266 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

LES CHIFFRES DU MOIS DE JANVIER

 Le prix du bien représente **5,72 années** de revenus pour un primo-accédant.

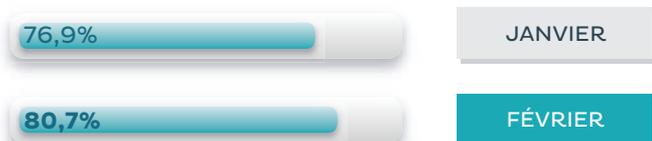
 Pour un accédant, le prix du bien représente **6,50 années** de revenus.



• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •

 **PRIMO-ACCÉDANTS**

 **ACCÉDANTS**



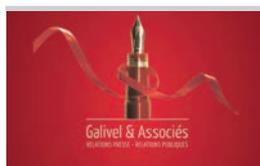
LES ACQUISITIONS AUGMENTENT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AVEC **80,7%**.

CHEZ LES ACCÉDANTS, LA PROGRESSION SE POURSUIT AVEC **87,4%**.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France, au Portugal et au Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2019, CAFPI a finalisé 40 000 dossiers, pour près de 9 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Gaëtan Heu
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

